

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

ASSURANCES MAGHREBIA S .A

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine/ 22, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite –1002 TUNIS

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 Mai 2026, la Société ASSURANCES MAGHREBIA publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres
- ♦ La liste des membres du conseil d'administration

1-LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers individuels de ce même exercice tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice 2025 établis selon les normes comptables internationales IFRS, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdits états financiers tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2025, sur les conventions entrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport dans son intégralité et approuve toutes les opérations qui y sont citées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Groupe MAGHREBIA sur l'exercice 2025 et le Rapport des Commissaires aux comptes sur ce même exercice, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport de Gestion du Groupe dans son intégralité ainsi que les états financiers consolidés pour l'exercice 2025 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2025 établis selon les normes comptables internationales IFRS,

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdits états financiers consolidés tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du Rapport Extra-Financier Consolidé du Groupe MAGHREBIA sur l'exercice 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le Rapport Extra-Financier Consolidé dans son intégralité pour l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus, pur et simple, entier et définitif aux Administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2025, comme suit :

Résultat net 2025	26 092 950,323 DT
+ Report à nouveau antérieur	<u>3 590,671 DT</u>
Premier reliquat	26 096 540,994 DT
- Réserve légale	<u>0,000 DT</u>
Deuxième reliquat	26 096 540,994 DT
- Réserves pour réinvestissements exonérés	<u>3 400 000,000 DT</u>
Troisième reliquat	22 696 540,994 DT
- Réserve pour Fonds social	<u>300 000,000 DT</u>
Quatrième reliquat	22 396 540,994 DT
- Réserves facultatives	<u>9 340 000,000 DT</u>
Cinquième reliquat	13 056 540,994 DT
- Dividendes (2,900 DT par action)	<u>13 050 000,000 DT</u>
Sixième reliquat	6 540,994 DT
- Report à nouveau	<u>6 540,994 DT</u>
Septième reliquat	0,000 DT

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe par ailleurs la date de distribution des dividendes relatifs à l'exercice 2025 à partir du 08 Juin 2026. Le montant du Dividende est fixé à 2,900 DT par action.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2025 à douze mille cinq cents (12 500) dinars bruts par Administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2025 à dix mille (10 000) dinars bruts par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité de Gestion des Risques pour l'exercice 2025 à dix mille (10 000) dinars bruts par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, fixe le montant des émoluments des membres du Comité des Nominations et des Rémunérations pour l'exercice 2025 à dix mille (10 000) dinars bruts par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté l'expiration du mandat des membres du Conseil d'Administration et conformément à l'article 15 des statuts de la société, décide de renouveler le mandat des membres du Conseil d'Administration ci-après :

- M. Mohamed Nabil ESSASSI ;
- UNION FINANCIERE HOLDING S.A (3 postes) représentées par :
Poste 1 : M. Mohamed Nabil ESSASSI ;
Poste 2 et Poste 3 : Mme Ynen JEMAA ;
- Mme Sonia TRABLESI Epouse GOULET ;
- Mme Mariem MAAOUI Epouse DARGHOUTH.

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant constaté aussi l'expiration du mandat de M. Pierre VASSEROT en sa qualité d'administrateur indépendant, décide de nommer Mme Sophia EL FASSI en tant que nouvel administrateur indépendant en lieu et place de M. Pierre VASSEROT.

Le mandat des administrateurs est fixé à trois (3) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice 2028.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté l'expiration du cinquième et dernier mandat du Co-Commissaire aux Comptes, la Société GS AUDIT a ADVISORY - HLB, représentée par M. Ghazi HANTOUS et conformément aux dispositions de l'article 13 bis du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 25 des statuts de la société, décide de nommer GAC Audit and Advisory représentée par M. Chiheb GHANMI pour une durée de trois (3) ans, soit pour les exercices 2026, 2027 et 2028.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUINZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, autorise la société à acquérir et à revendre en bourse ses propres actions en vue de réguler son cours sur le marché. L'Assemblée délègue au Conseil d'Administration de fixer les modalités de cela.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SEIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2-BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT (exprimé en dinars)

Actifs		31/12/2025			31/12/2024
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
AC1	Actifs incorporels				
AC11	Investissements de recherche et développement	452 751	141 703	311 048	18 802
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	3 742 712	2 782 085	960 627	707 653
		4 195 463	2 923 788	1 271 674	726 455
AC2	Actifs corporels d'exploitation				
AC21	Installations techniques et machines	9 810 373	6 912 554	2 897 820	2 292 220
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	3 133 966	1 822 160	1 311 806	1 108 493
		12 944 339	8 734 713	4 209 626	3 400 713
AC3	Placements				
AC31	Terrains et constructions				
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	9 904 729	3 927 937	5 976 791	6 149 365
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	16 677 178	9 115 702	7 561 476	7 860 835
AC32	Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321	Parts dans des entreprises liées	22 674 799		22 674 799	22 674 799
AC33	Autres placements financiers				
AC331	Actions et autres titres à revenu variable	119 508 255	4 291 109	115 217 146	93 148 554
AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	241 073 635	4 460	241 069 175	232 591 791
AC334	Autres prêts	3 612 340		3 612 340	3 508 242
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédant	905 619		905 619	910 945
		414 356 555	17 339 209	397 017 347	366 844 531
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510	Provisions pour primes non acquises	17 046 907		17 046 907	17 032 786
AC531	Provisions pour sinistres	37 889 651		37 889 651	32 403 536
AC550	Provisions d'égalisation et équilibrage	521 325		521 325	494 559
		55 457 882		55 457 882	49 930 881
AC6	Créances				
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611	Primes acquises et non émises	32 359 767		32 359 767	32 312 386
AC612	Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	75 735 764	41 600 797	34 134 966	32 109 105
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	3 571 883	413 043	3 158 840	5 658 786
AC63	Autres créances				
AC631	Personnel	573 380		573 380	292 564
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	110 901		110 901	4 082 785
AC633	Débiteurs divers	13 770 570	3 040 254	10 730 316	12 043 162
		126 122 264	45 054 094	81 068 169	86 498 788
AC7	Autres éléments d'actif				
AC71	Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	14 443 251	4 938 590	9 504 661	3 930 377
AC72	Charges reportées				
AC721	Frais d'acquisition reportés	9 618 589		9 618 589	8 423 326
AC73	Comptes de régularisation Actif				
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	10 942 073	616 967	10 325 106	8 904 543
AC733	Autres comptes de régularisation	3 032 982		3 032 982	4 181 193
		38 036 896	5 555 557	32 481 338	25 439 438
Total de l'actif		651 113 399	79 607 362	571 506 036	532 840 806

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT (exprimé en dinars)

<i>Capitaux Propres et Passifs</i>		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres			
CP1	Capital social	45 000 000	45 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital social	89 213 346	79 509 870
CP4	Autres capitaux propres	22 473 651	19 073 651
CP5	Résultats reportés	6 541	3 591
Total des capitaux propres après affectation		156 693 538	143 587 112
Passif			
PA2	Provisions pour autres risques et charges	1 217 760	927 763
PA23	Autres provisions	1 217 760	927 763
PA3	Provisions techniques brutes		
PA310	Provisions pour primes non acquises	64 071 485	59 180 754
PA331	Provisions pour sinistres	195 800 108	190 421 599
PA341	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	4 249 714	4 565 739
PA350	Provisions pour égalisation et équilibrage	521 325	494 559
PA361	Autres provisions techniques	2 824 644	2 805 293
		267 467 276	257 467 944
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	28 860 316	26 323 753
PA6	Autres dettes		
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	12 189 506	10 651 128
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	67 479 645	58 391 821
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	922 190	888 177
PA633	Etat,organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 395 575	6 498 884
PA634	Créditeurs divers	26 649 909	27 345 764
		116 636 825	103 775 774
PA7	Autres passifs		
PA71	Comptes de régularisation passif		
PA710	Report de commissions reçues des réassureurs	570 710	623 579
PA712	Autres comptes de régularisation passif	59 612	134 882
		630 321	758 461
TOTAL DU PASSIF		414 812 498	389 253 694
Total des capitaux propres et du passif		571 506 036	532 840 806

3-TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour réinvestissements exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2025									
Avant affectation	45 000 000	4 500 000	746 691	18 326 960	71 070 000	4 003 346	3 591	26 092 950	169 743 538
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 15-05-2026				3 400 000	9 340 000	300 000	2 950	-13 042 950	0
Dividendes à distribuer								-13 050 000	-13 050 000
Soldes au 31/12/2025									
Après affectation	45 000 000	4 500 000	746 691	21 726 960	80 410 000	4 303 346	6 541	0	156 693 538

4- LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEUR	REPRESENTANT	MANDAT	QUALITE	ACTIVITE PRINCIPALE	MANDAT DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION
M. Mohamed Nabil ESSASSI	Lui-même	2026-2028	Président du Conseil d'Administration	PDG DE L'UNION FINANCIERE HOLDING S.A ET DE LA SOCIÉTÉ SAFI S.A	Président du Conseil de : La Société Assurances Maghrebia Vie SA, La société CODWAY S.A La société Maghrebia Financière SICAR SA, La Société Union Financière S.A La société Maghrebia Immobilière Membre des Conseils d'Administration : La société CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA S.A, La société CAVEO AUTOMOTIVE SL, La société CAVEO AUTOMOTIVE SPAIN, La société SICAME La société RESENS SA. La société SMC La société SIAV La société HYDROMECA S.A, La société BOURAK immobilière La société CARAVEL S.A, La société A B V TUNISIE S A, La société TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM,
UNION FINANCIERE HOLDING S.A (3 POSTES)	POSTE 1 : représenté par M. Mohamed Nabil ESSASSI POSTES 2 ET 3 : représentés par Mme Ynen JEMAA	2026-2028	Administrateur	HOLDING	Postes occupés par Mme Ynen JEMAA Directeur Général : La société Union Financière Membre des Conseils d'Administration : La société Assurances Maghrebia Vie, La société Union Financière Holding S.A, La société CAVEO AUTOMOTIVE TUNISIA,

					La société CAVEO AUTOMOTIVE SL, La société SICAME S.A, La société RESENS SA, La société SMC SA, La société SIAV SA, La société SAFI SA La société Maghrebina Financière SICAR La société HYDROMECA S.A, La société BOURAK immobilière La société CARAVEL S.A, La société A B V TUNISIE S.A, La société TOURISTIQUE ET HOTELIERE EL HAMMAM ET HOTELIERE EL HAMMAM,
MME SONIA TRABELSI Epouse GOULET	Lui-même	2026-2028	Administrateur	Responsable auprès de la Banque Populaire Grand Ouest	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A
MME MARIEM MAAOUI Epouse DARGHOUTH	Lui-même	2026-2028	Administrateur	-	Membre du Conseil d'Administration de la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE S.A
Mme Sophia EL FASSI	Lui-même	2026-2028	Administrateur Indépendant	Consultant senior indépendant en stratégie, conformité, audit interne, gestion des risques et contrôle : secteurs de l'assurance et de la réassurance.	-
M. Ahmed Farhat BENGHAZI	Lui-même	2024-2026	Administrateur Indépendant	Associé gérant ABG Tunisie	Président du Conseil d'Administration de la Société MAGASIN GENERAL Membre du Conseil d'Administration de la Société TIB Administrateur indépendant de la Société Enda Cash Membre du Conseil d'administration de la Société CHO
M. Mokhtar CHENITI	Lui-même	2024-2026	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires	Président Directeur Général de la Société TCV Gérant de la société S.I.M.C	Membre du Conseil d'Administration de la Société Maghrébine de Transport Terrestre Membre du Conseil d'Administration de la Société MEDICARS